



3



4



France **FinTech**

FINTECH FRANÇAISES

BILAN ANNUEL 2023 ET PERSPECTIVES

SOMMAIRE

FAIRE PLUS AVEC MOINS !	3
Les fintech françaises ont levé 939 M€ en 2023 (au 13/12)	
L'analyse de l'activité 2023 par secteur fait apparaître certaines évolutions intéressantes.	8
Au delà de l'analyse sectorielle, 4 grandes tendances caractérisent la période	11
QUE PEUT-ON ATTENDRE DE 2024 ?	14

France FinTech, l'association professionnelle des fintech, assurtech et regtech françaises, publie le **bilan 2023 de l'écosystème fintech**.

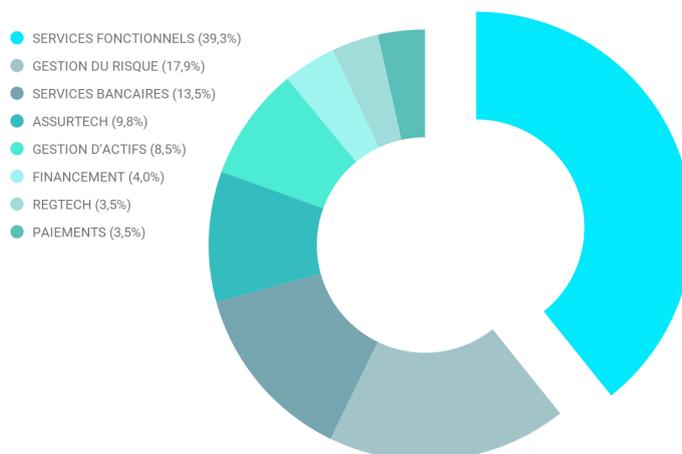
Cet écosystème compte aujourd'hui près de 1000 fintech¹ (moins d'une centaine en 2015) couvrant l'ensemble des compartiments de la finance innovante : services bancaires et d'assurance, paiement, services aux entreprises, réglementation, etc

FAIRE PLUS AVEC MOINS !

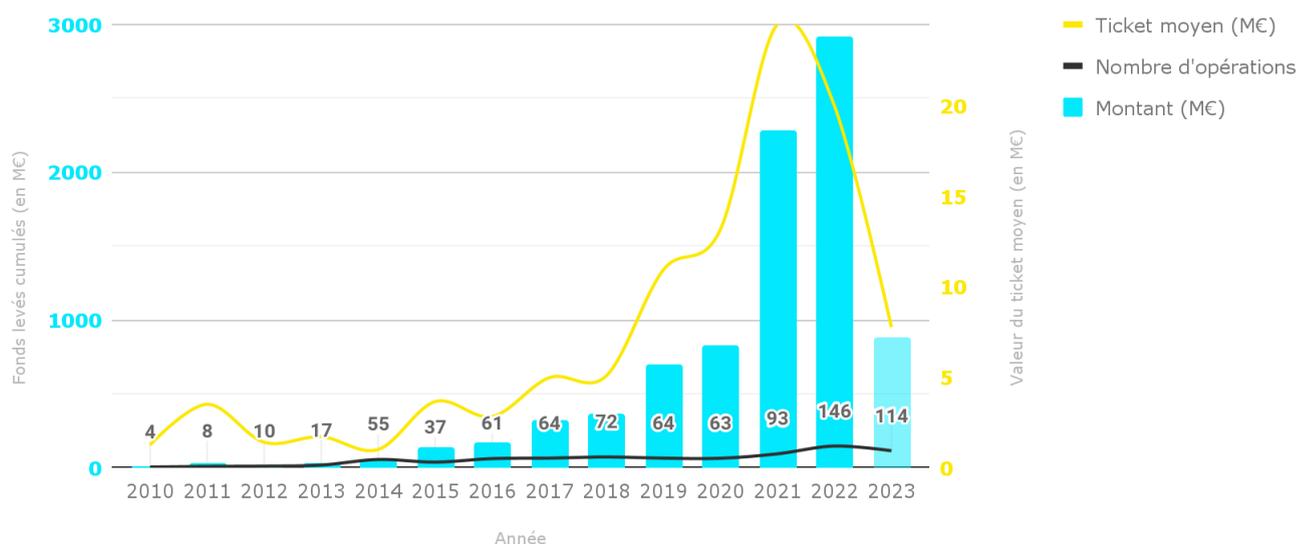
Les fintech françaises ont levé 939 M€ en 2023 (au 13/12), soit une baisse de près de 70% par rapport à l'année précédente et un niveau équivalent à celui de 2020.

Cette contraction, reflet d'un attentisme général des investisseurs, est en ligne avec celle enregistrée aux niveaux européen (-68%) et mondial (-61%)².

Analyse des levées de fonds par catégories en 2023



Évolution des levées en fonds propres des fintech françaises

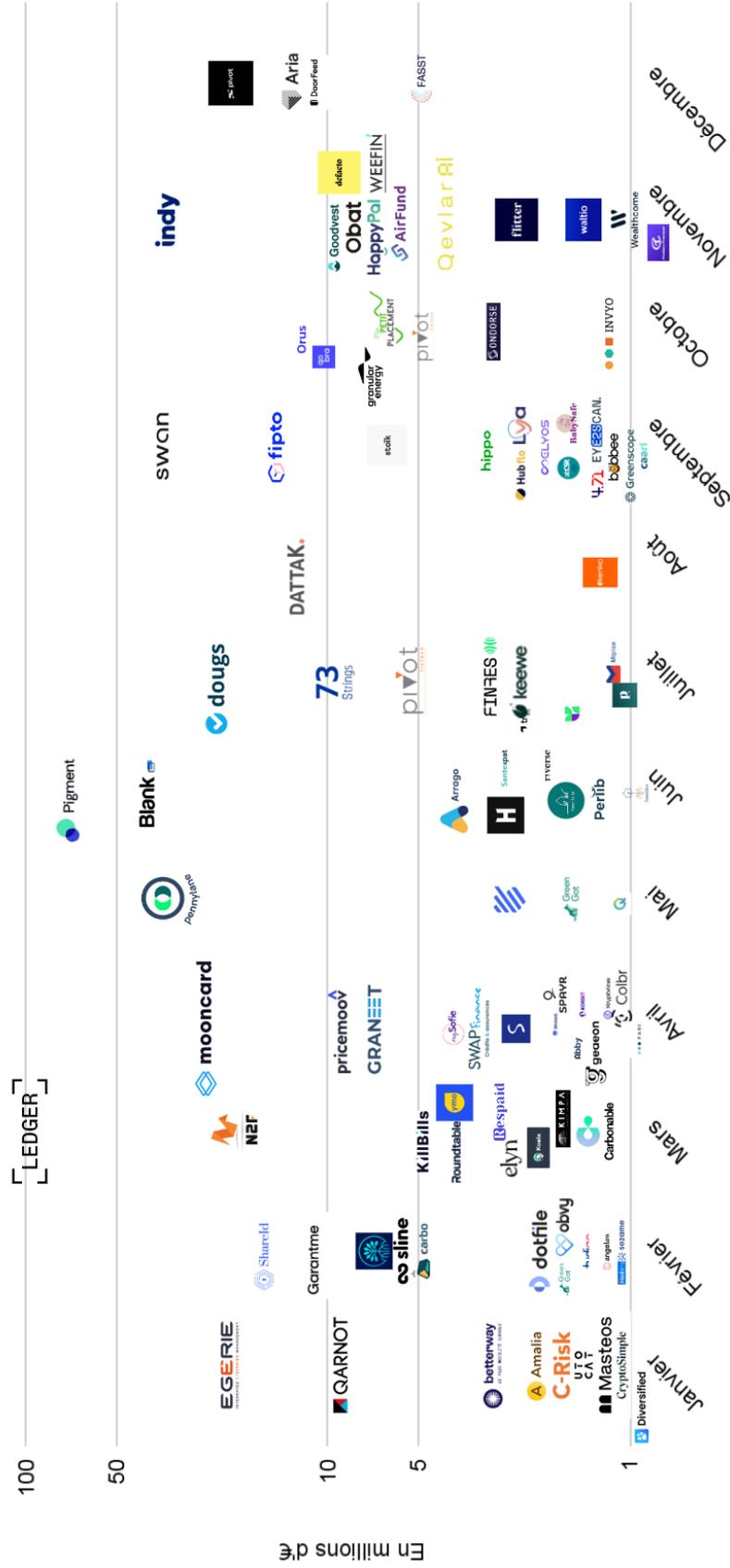


Source : France FinTech | Données au 13/12/23

¹ Source : France FinTech | [Panorama des fintech françaises 2023](#) | Octobre 2023

² Source : CBInsight | State of Fintech Global | Q3 2023

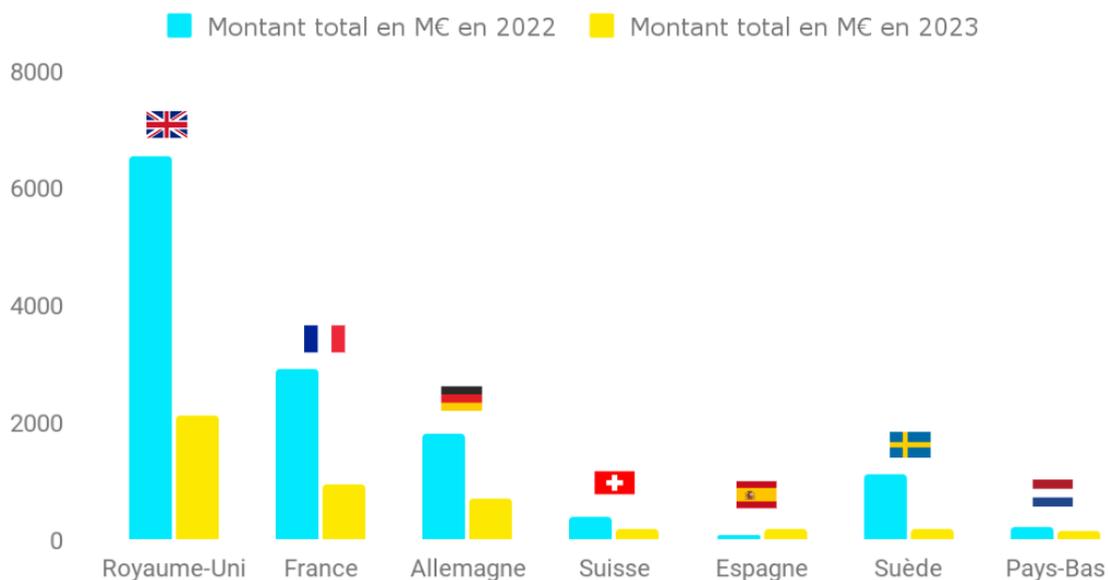
Levées de fonds de fintech françaises 2023



source : France FinTech | Données au 13/12/23

De fait, **la France reste le premier marché de l'Union Européenne**, avec 18% des fonds levés (vs 16% en 2022) devant l'Allemagne (707 M€ soit 14%), et le deuxième marché d'Europe derrière le Royaume-Uni (un peu plus de 2 Mds€ soit 42%)³.

Levées de fonds des fintech en Europe 2022-2023



Source : France FinTech | Données au 13/12/23

La période enregistre une forte réduction de l'implication des grands investisseurs internationaux, en particulier sur les séries C et au-delà, et une remontée de la part des investisseurs français dans l'ensemble des levées (ils sont présents dans 69% des opérations vs 56% en 2022). L'essentiel des levées a par ailleurs été souscrit par les investisseurs du tour précédent.

Les multiples de valorisation ont également quelque peu baissé depuis les plus hauts de 2021-22, sans toutefois de phénomène d'effondrement⁴.

L'innovation ne se tarit pas comme en atteste l'excellente tenue de l'amorçage (plus de 8 opérations sur 10 et 45% des montants levés contre 30% en 2022).

Ce mouvement a été facilité par le développement de l'offre de financement en *seed money*, venue en partie significative de l'étranger (41%), mais aussi par l'émergence depuis quelques années d'un véritable écosystème de Business Angels et de Family Offices, parmi lesquels une proportion croissante d'entrepreneurs réinvestissant le produit de leurs sorties précédentes.

³ Source : Blackfin Capital Partners | BlackFin Tech Weekly

⁴ Pour rappel, en 2022, le multiple médian pour une fintech s'élevait à 4,5x le CA, contre x6 en 2021 (soit -25%) selon Avolta Partners

La baisse observée en matière de financement doit être analysée en prenant en compte les tendances apparues depuis le début de la période pandémique.



Le contexte d'incertitude générale a en effet poussé les entrepreneurs à prendre des mesures qui ont conduit à un moindre besoin de fonds propres :

- mise en place de **campagnes de maîtrise des coûts** et, lorsque c'était possible, de réduction du point mort : baisse des effectifs, relocalisation vers des locaux moins coûteux, renégociation avec les fournisseurs, campagne marketing, etc.
- **élagage (provisoire ou définitif) de certaines activités de diversification peu ou pas rentables et report de projets d'investissement** (ex : déploiement sur de nouveaux marchés étrangers, sortie de nouveaux produits, etc)
- **accent mis en priorité sur la monétisation rapide des services et la rentabilité**, plutôt que sur la course aux parts de marché ou à la diversification des modèles.

L'ensemble de ces actions a permis d'allonger la durée de couverture des besoins de trésorerie. Chez ceux qui pouvaient se le permettre, il n'est pas rare de constater des excédents de trésorerie allant de 18 à 36 mois d'activité. Ceci a aussi été facilité par le niveau record des levées de 2022 (2,9 Mds€, +30% vs 2021) qui comportait une part importante de matelas de précaution.

Les fintech ont par ailleurs recouru plus significativement à la dette, dont l'offre pour les start-up est désormais plus large (banques, BPI, fonds de dette, *revenue based finance*, etc)⁵. Mais aussi au financement participatif, permettant au passage à leurs clients d'investir dans leur capital. Un mouvement lancé en particulier par des scale-up comme Qonto, Masteos et Bricks dès 2022 et suivi par un nombre croissant de jeunes pousses ou start-up comme Green-Got, Tudigo, Mipise, Hélios, Onlyone, Stackinsat, etc.

Au total, malgré cette forte contraction des levées, l'écosystème a, dans l'ensemble, tenu bon.

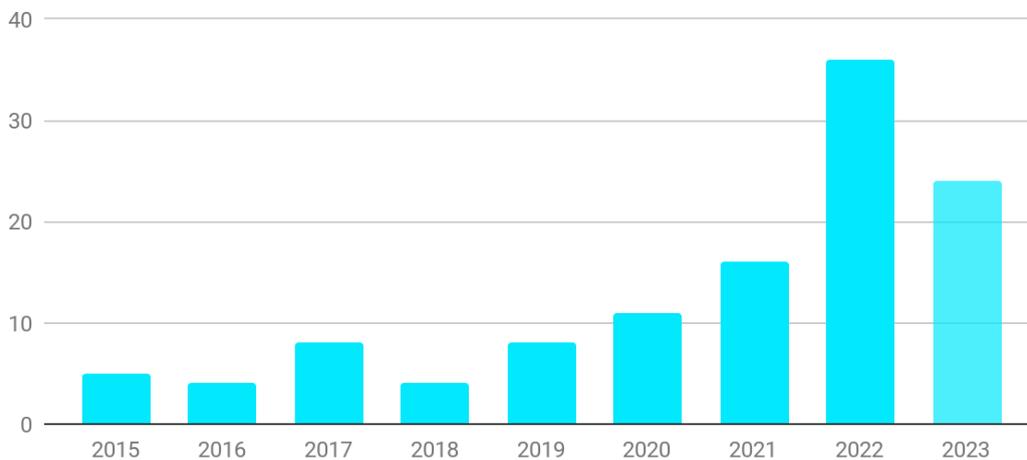
Au regard de l'environnement très difficile, celui-ci a en effet enregistré peu de défaillances et d'arrêts d'activité. A ce jour, seul un petit nombre de liquidations a été constaté (même s'il faut bien entendu rester très prudent quant à la période à venir).

Il est vrai que les fusions et acquisitions ont offert aux acteurs en tension une option d'adossement et aux leaders une opportunité de consolidation à prix raisonnable.

Sur 24 transactions de M&A (60 depuis début 2022) impliquant des fintech françaises en 2023, 2 sur 3 concernent des opérations intra fintech, témoignant d'un début de consolidation du secteur.

⁵ Pour mémoire le recours à la dette par les fintech françaises atteignait déjà 225 M€ en 2022 selon la Banque de France.

Evolution du nombre d'opérations de M&A impliquant une fintech française



Source : France FinTech | Données au 13/12/23

Mais surtout les fondamentaux demeurent bons : la numérisation des services financiers se poursuit et la demande d'offres innovantes est forte.

Les chiffres d'affaires continuent de progresser (ils avaient déjà cru de 23% en 2022⁶) **et la monétisation s'accélère.** Près d'un tiers (31 %) des fintech ont atteint et dépassé leur point mort à fin 2023, contre 27% en 2022.



Ceci explique que les recrutements semblent repartir à la hausse au dernier trimestre, après un début d'année marqué par l'attentisme et même quelques réductions d'effectif. A fin 2023, les fintech françaises emploient près de 50 000 personnes.

⁶ Source : Banque de France | Situation financière des start-up en 2022 | Octobre 2023

L'analyse de l'activité 2023 par secteur fait apparaître certaines évolutions intéressantes.

Les services aux entreprises (services comptables, RH, gestion de la relation client, automatisation des process, etc.) représentent la verticale la plus financée cette année avec près de 40% des fonds et ¼ des transactions.

Les services comptables poursuivent leur croissance, laquelle est stimulée par l'anticipation de la généralisation de la facture électronique (initialement prévue pour juillet 2024, reportée à septembre 2026).

- 3 des 5 principales opérations de l'année concernent ces acteurs (Pigment, 80M€; Indy, 40M€; Dougs, 25M€).
- **Apparition de produits et services adaptés à de nouvelles typologies de clientèles** (développement spécifiques et arrivée de nouveaux acteurs sur ce marché):
 - Le BTP avec des acteurs comme Obat ou Bobby créés pour adresser exclusivement cette industrie ou comme Pennylane au travers d'un partenariat pour adresser cette cible.
 - Les services aux freelances avec des sociétés comme Acasi ou Indy.

Les services aux salariés (avance sur salaires, tickets restaurant et avantages salariaux dématérialisés, notes de frais, cartes mobilité, comités d'entreprise, etc) sont de plus en plus utilisés par les DRH dans une logique de fidélisation. Le recours à des solutions visant à optimiser le pouvoir d'achat sont très appréciés; selon une étude récente, 81% des Français préfèrent avoir recours à l'acompte sur salaire plutôt qu'au découvert bancaire.⁷

L'offre s'étoffe peu à peu et le secteur se consolide autour de plateformes proposant une gamme élargie d'avantages sociaux, via le rachat d'acteurs majeurs (Jenji, sept 2022 ; Expensya, juillet 2023 ; Worklife, sept 2023).

Les solutions de paiements et les services bancaires (*paytech et banktech*), compartiments historiques de la fintech, donnent toujours lieu à des évolutions et innovations significatives :

Concernant les pratiques de paiement :

- Adoption massive du paiement mobile : entre particuliers (Lydia et Paylib), en commerce physique et en ligne
- Déploiement quasi généralisé et souvent gratuit des virements instantanés SEPA qui permettent des règlements plus fluides et de nouveaux schémas de paiement dans toutes les situations, en ligne ou en magasin, voire entre particuliers (Fintecture, Sylq, etc).
- Arrivée de systèmes *card-to-card* et compte-à-compte qui rendent les paiements moins chers et plus rapides.

⁷ Rosaly | Sondage pouvoir d'achat des français à Noël | Décembre 2023

- Généralisation du paiement en plusieurs fois dans le e-commerce (Alma, Younited, Finfrog, etc)
- “Tap-to-Pay” lancé en novembre en France.

L'arrivée des règlements DSP3/PSR aura un impact fort sur les activités des fintech (notamment paiement, épargne et crédit) et générera de nouvelles opportunités liées à l'*Open Banking*.

L'assurtech poursuit son développement. Les axes les plus dynamiques sont :

- La coopération avec les assureurs s'approfondit : tarification, gestion des sinistres, détection, évaluation et gestion des risques, etc.
- La fourniture de services aux entreprises, en premier lieu le courtage à destination des PME. A signaler l'expansion remarquable de +Simple en Europe (16 acquisitions dans 5 pays en quatre ans).
- L'utilisation plus massive de la technologie, en particulier de l'IA, pour les modèles de risque et d'anticipation (climatique et cyber principalement), la réduction de la sinistralité, la tarification, le conseil augmenté et personnalisé (Akur8, Zelros, etc.), etc.

Pour mémoire, l'arrêt de l'activité de Luko (assurance habitation) illustre la viabilisation compliquée des modèles B2C dans un tel environnement.

Les fintech de la gestion d'actifs (*wealthtech*) ont élargi leur palette à destination des particuliers en proposant :

- des formules à tickets d'entrée réduits, yc grâce aux solutions d'investissement fractionnés
- une diversification des sous-jacents : crypto actifs (Bitstack, Yuzu, etc), luxe/art (Diversified, etc), immobilier (Iroko, Baltis, etc), talents (Sorare, Royaltiz, etc),
- de plus en plus d'allocations “vertes” et à impact (Goodvest, Wised, Helios, Epsor, etc.)

Ces innovations permettent de démocratiser l'accès à certains produits d'épargne et d'investissement. A noter, une part croissante d'investisseurs de moins de 35 ans qui représentent désormais 39% des nouveaux épargnants au premier semestre 2023⁸.

Par ailleurs, les évolutions réglementaires (la France est le premier pays à transposer la CSRD à l'échelle nationale avec application dès 2024) ont stimulé le développement de **l'offre en direction des gestionnaires d'actifs** : aide à la notation ESG, constitution d'allocation ou reporting par exemple.

⁸ Source : AMF | Etude “Portrait des nouveaux investisseurs” | Juillet 2023

Pour les fintech proposant des services de financement ;

Les acteurs du crowdfunding visent l'Europe. La fin de l'année est marquée par la mise en force du nouveau statut réglementaire (PSFP). Les plateformes françaises représentent le premier contingent des acteurs agréés PSFP en Europe (près d'un acteur sur trois).

L'année 2024 sera toutefois impactée par les tensions actuelles sur le marché immobilier et sur la solvabilité en général.

Le modèle de Revenue Based Finance se déploie au-delà des entreprises de la tech pour servir les besoins de financement des PME.

Les fournisseurs de capacité d'analyse de crédit

- Les fournisseurs de brique de crédit (October, Silvr, Defacto, etc) développent leur coopération avec les plateformes dédiées aux PME (Qonto), sur un mode "distribution embarquée".
- Ils s'appuient notamment sur des données non exclusivement bilantaires, en mobilisant l'IA.

Au delà de l'analyse sectorielle, 4 grandes tendances caractérisent la période

1. L'implication grandissante des fintech dans l'impact (finance verte, inclusion, ESG, IST, etc).



Elle peut se mesurer de différentes manières :

- Le nombre d'acteurs reposant à titre principal sur des modèles dits "à impact" continue de progresser (116 acteurs, soit 13% en 2023 contre 8% en 2020)⁹.
- Le thème compte déjà pour plus d'un cinquième des levées (22% contre 13,7% en 2022).
- L'impact social (don, inclusion et accès aux services financiers, éducation, etc) y occupe une place majeure (20%).

Le pourboire digital a augmenté de 200 à 500 % selon les secteurs, notamment grâce à la Loi de défiscalisation des pourboires.

- Alors que 60% des fintech de l'impact ont été créées ces 4 dernières années, près d'une sur trois réalise déjà un chiffre d'affaires supérieur ou égal à 1 M€.

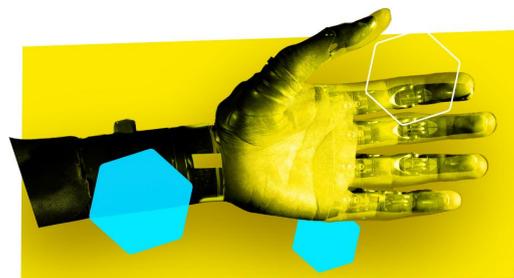
Le secteur s'est particulièrement développé autour des solutions de mise en conformité extra-financière, en réponse à la mise en force de la réglementation CSRD.

De fait, 54% des fintech de l'impact évoluent autour des trois promesses suivantes :

- analyse ESG et extra-financière
- bilan Carbone et mesure de l'empreinte carbone
- solutions d'investissement et de financement ESG.

2. Le recours croissant à la technologie : intelligence artificielle et tokenisation.

Les **briques techniques** les plus concernées sont le Machine Learning, l'utilisation des Interfaces en Langage Naturel (texte, image, voix) et depuis peu l'IA générative. Les investissements en cours ou programmés sont significatifs.



L'analyse des pratiques montre que les **principaux usages des fintech concernent l'optimisation des process opérationnels** (pour 68% des utilisateurs), l'amélioration de la satisfaction client (57,5%), la diminution des risques (45%), et la conquête commerciale (40%).

⁹ Source : France FinTech et Institut de la Finance Durable | Panorama des fintech durables 2023 | Septembre 2023

Les plus gros potentiels, outre les chantiers de productivité, résident dans les modèles de risque (55%), de lutte contre la fraude (39%) et l'interaction avec le client (26,8%)¹⁰.

Les **secteurs les plus dynamiques** en la matière sont :

- l'assurtech dans lequel le potentiel est très important en matière de tarification, modèle de détection, d'anticipation et gestion des risques,
- les modèles impliqués dans le financement : score et détection des fraudes notamment,
- et ceux de la gestion d'actifs : retraitement de l'information pour la personnalisation du conseil appelé aussi le "conseil augmenté".

Au-delà des modèles de crypto, la tokenisation d'actifs (inscription de droits directement sur un token permettant un transfert de propriété par simple envoi technique) donne lieu à une vague d'innovation très intéressante : investissement, fractionnement de bien, financement des PME, impact carbone, etc .

En Europe, l'impulsion a été donnée par le *DLT Pilote Regime* de mars 2023, qui sera complété par le *CBDC wholesale* en préparation pour devenir un actif de règlement.

Un grand intérêt s'exprime en France, comme dans le secteur immobilier, pour la tokenisation chez les foncières, SCPI, promoteurs et acteurs du crowdfunding. Le phénomène devrait s'étendre par la suite à la plupart des domaines, avec déjà des projets dans l'or, l'art, le luxe.

Un des enjeux centraux est le développement de la liquidité via le marché secondaire.

3. La coopération entre les fintech et les grands groupes qui est, depuis l'origine, un marqueur de l'écosystème français, ne fléchit pas.

Les thèmes de coopération se multiplient :



- **avec des institutions financières et le secteur public**

Silvr avec BPRI, Younited avec BPI, Lyra avec Compagnie des transports strasbourgeois, Villiz avec Brest Métropole, Kriptown avec la Région Grand Est, Alan avec l'Assemblée nationale ou encore le développement en cours d'un hub multi-acteurs pour digitaliser et simplifier les formalités fiscales de succession entre les assureurs, les bénéficiaires et la DGFIP, par Lidix.

- **avec des groupes industriels et de distribution**

forte croissance coopération BtoB

Younited avec Microsoft, Alma avec SNCF, Pledg avec Brico Dépôt ou Le Club Med, Mooncard avec Air France, etc.

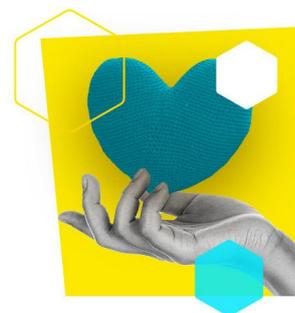
¹⁰ Source : France FinTech | Enquête sur l'utilisation de l'intelligence artificielle au sein des fintech françaises | Novembre 2023

Cette tendance de fond est soutenue par l'initiative "Je choisis la French Tech" qui a pour objectif de multiplier le recours aux start-up par les acheteurs publics et privés.

A noter aussi l'extension de l'activité des fintech dans des écosystèmes extra financiers comme ceux de la mobilité, des healthtech (medtech, femtech), climatech, e-commerce, proptech, HRTech, etc.

4. Le rôle social croissant des fintech, dans un période marquée par le retour de l'inflation et les pressions sur le pouvoir d'achat.

Citons les offres d'avance sur salaires, de paiement fractionné (permettant aux particuliers de mieux gérer leur trésorerie), d'aide à l'investissement immobilier, de gestion de la retraite ou encore d'outils d'optimisation des parcours bancaires et assurantiels (offrant l'accès à des services de qualité à des coûts moindre).



QUE PEUT-ON ATTENDRE DE 2024 ?



Les tensions que l'on observe actuellement sur les marchés ne devraient pas se dissiper avant plusieurs trimestres au moins.

Les levées resteront probablement à un niveau inférieur à la période 2021-22. L'incertitude demeure en particulier sur l'arrivée de nouveaux grands investisseurs internationaux.

Les difficultés rencontrées par le secteur immobilier et plus globalement les tensions sur la solvabilité des emprunteurs auront nécessairement un impact sur tout le secteur financier, y compris les fintech.

Le niveau d'activité global devrait rester soutenu.

Certains secteurs pourraient particulièrement accélérer : ESG, offres aux entreprises, tokenisation, assurtech, gestion d'actifs pour en citer quelques-uns.

La fintech irrigue de plus en plus les autres secteurs (finance embarquée).

Ce contexte devrait se traduire par **l'accélération des recrutements et de l'internationalisation** (laquelle concerne déjà 30% des fintech françaises).

La consolidation sectorielle va se poursuivre, autour des leaders de chaque verticale, avec un niveau de M&A intra sectoriel toujours soutenu.

Les grands mouvements réglementaires en cours (Open Banking/DSP3, PSFP, MICA, AI Act, AMLR, etc) auront un impact important sur la structuration du secteur.

Au total, le début de l'année 2024 devrait s'inscrire dans le prolongement de cette fin d'année, marquée par une croissance de l'activité centrée sur la rentabilité et sous contrainte forte de ressources financières.

À propos :

France FinTech est aujourd'hui la plus grande association sectorielle de start-up en France et en Europe. Elle est présidée par Alain Clot et Kristen Charvin en est sa déléguée générale. Son comité directeur rassemble les fondateurs et dirigeants de +Simple, AML Factory, Anaxago, Eldorado, Epsor, Kriptown, Lydia, October, Silae.

Outre ses actions sur les terrains réglementaires et législatifs, ses nombreuses publications, ses ateliers et rencontres diverses, l'association organise chaque année l'événement de référence de l'écosystème, [FinTech R:Evolution](#).

France FinTech est membre du Forum Fintech ACPR-AMF et membre fondateur de l'[EDFA](#) (European Digital Finance Association).

Nous rejoindre en tant que [membre](#) ou [partenaire](#).

Contacts :

[Kristen Charvin](#) - Déléguée générale

[Alain Clot](#) - Président